

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34. et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## LA PAIX HISPANO-AMÉRICAINE

Les négociations relatives à la conclusion de la paix entre l'Espagne et les Etats Unis paraissent en bonne voie; dès cette heure, il est permis d'espérer qu'avant peu elles aboutiront à un résultat définitif. On ne saurait trop vivement le souhaiter.

Non seulement il ne peut désormais s'élever aucun doute sur l'issue de la lutte qui a éclaté il y a plus de trois mois entre les deux nations, mais encore les sacrifices que la prolongation de la guerre imposeraient à l'un et à l'autre des belligérants seraient hors de proportion avec les profits qu'ils en pourraient recueillir.

Les Etats-Unis ne peuvent désirer voir grossir encore le chiffre des millions de dollars qu'ils ont déjà dépensés et celui des milliers d'hommes qui laisseraient bien certainement leurs os à Cuba et ailleurs, si le gouvernement de Washington commettait l'imprudence d'attendre l'heure où la fièvre jaune et le vomito negro risquent de faire subir aux troupes de l'Union un déchet bien autrement sérieux que celui qu'ont pratiqué dans leurs rangs les balles et les boulets espagnols.

L'intérêt, toutefois, que les Américains ont à la paix n'est rien à côté de celui de l'Espagne. Sans nulle exagération, l'on peut dire qu'au point où en sont les choses, il s'agit pour elle d'une question de vie ou de mort. L'Espagne, dès cette heure, a le droit de répéter la parole fameuse qu'en des jours qui furent pour elle plus heureux et plus brillants un monarque, français adressait à son vainqueur : « Tout est perdu fors l'honneur ». Les désastres de Manille et de Santiago de Cuba ont mis l'Espagne pour le moins aussi bas que la France l'était au lendemain de Pavie.

On ne saurait s'imaginer une plus complète déroute. Tout y a sombré : la marine, l'armée, les colonies, les finances espagnoles ou du moins ce qui substituait de celles-ci.

A quelques-uns naguère le glorieux passé de l'Espagne faisait encore quelque illusion sur sa misère présente. Longtemps maîtresse du monde au temps où ses rois pouvaient dire que « le soleil ne se couchait jamais sur leurs terres », l'Espagne, même avant la guerre désastreuse qui vient d'anéantir les vestiges de sa puissance, ne possédait plus guère que l'ombre d'un grand nom. Mais ce nom avait été si grand qu'on était tenté de lui attribuer encore une force de résistance qu'elle n'avait plus et que la réflexion seule suffisait à montrer absolument vaine.

Que pouvait cette nation vieillie, de 17 à 18 millions d'âmes, épuisée d'hommes et d'argent, détestée dans ses dernières colonies comme elle l'avait été au Mexique, au Pérou, au Chili, partout enfin où avait flotté son drapeau, contre un peuple de 70 millions d'habitants, possédant en hommes, en argent, en matériel de guerre, en chantiers maritimes, en outillage industriel de tout genre et de toute nature, d'inépuisables ressources, que n'auraient point taries même des défaites aussi graves que celles qu'ont eues à supporter la flotte et l'armée espagnole ?

• La victoire reste toujours du côté des

grands bataillons » disait Napoléon. Les faits une fois de plus, ont justifié la vérité de cet axiome auquel il n'y a eu, au cours des siècles, que bien peu d'exceptions. Le pot de terre a été brisé par le pot de fer. Après ce choc terrible, il ne reste plus au vaincu qu'à faire la paix. Pour lui celle-ci sera d'autant meilleure qu'elle sera plus prompte.

En réalité, si l'on y regarde d'un peu près, l'Espagne, en perdant Cuba et Porto-Rico, perdra moins qu'on pourrait croire. Si la perle des Antilles, durant ces dernières années, continuait à enrichir les généraux et les hauts fonctionnaires qu'on y envoyait « pour se refaire » suivant une expression consacrée de l'autre côté des Pyrénées, Cuba n'en constituait pas moins pour le peuple espagnol, qui mettait à la conserver un patriotique orgueil, une sorte de gouffre où allaient se perdre le meilleur de son sang et le plus clair de ses revenus.

Si l'Espagne consacrait à l'amélioration de son sol trop souvent délaissé et inculte, à l'exploitation de ses mines qui sont fort riches, au développement de son commerce et de son industrie, ne fût-ce qu'une partie des sommes qu'elle dépensait annuellement à Cuba, elle réaliserait à n'en pas douter, une excellente opération financière.

C'est là un des vœux qu'il faut former en faveur de l'Espagne, à cette heure décisive en souhaitant aussi qu'elle entre, non plus nominale mais effectivement dans les voies du progrès et de la liberté, en dehors de ce jong cléricale qui a si longtemps pesé et qui pèse encore sur elle et de ces *pronunciamientos* tristement fameux qui ont énervé ses forces et déshonoré son histoire. Puisse la paix qui va être conclue, marquer pour la nation espagnole, si digne de nos sympathies à tant de titres, le commencement d'une ère nouvelle, moins malheureuse et plus prospère.

C. R.

## AU PALAIS DE JUSTICE

Depuis que le Palais-Bourbon est fermé, c'est au Palais de justice que vont les curieux et, si les choses continuent, on établira bientôt, dans la salle des pas-perdus, une tribune, avec sténographes, pour l'échange des explications entre le parquet et l'instruction.

Depuis que cette misérable affaire Zola-Dreyfus a troublé les esprits, ce n'est que dépôts de plaintes, échanges de réquisitoires et d'ordonnances, courses au ministère de la justice — comme si le ministre devait diriger et pouvait éclairer.

Et tous les soirs on nous raconte : M. Bertulus pas-ci ; M. Feuilloley par-là.

Au fond quel intérêt tout cet imbroglio présente-t-il ?

Des officiers en rupture d'armée comme M. Picquart ; ou en rupture d'honneur, comme M. Esterhazy, des filles et tout ce monde se passant de crochets et remuant avec la main des tas d'ordure pour y trouver l'innocence de M. Dreyfus, voilà ce qui provoque l'attention et motive des réunions extraordinaires au ministère de la justice.

Il y a peut-être, parmi les gens accusés, des innocents, au point de vue strict du code pénal ; laissez aux magistrats le soin de faire le tri ; mais comme il n'y pas un être intéressant, ne perdez pas votre peine à vous y intéresser.

## INFORMATIONS

### Convocation des Chambres

On croit savoir que le gouvernement a l'intention de convoquer les Chambres pour le 10 octobre prochain.

### Les décorations de l'intérieur

Le *Figaro* croit savoir que c'est le 18 août que M. Brisson soumettra à la signature du président de la République les décorations du ministère de l'intérieur. Ce décret comprendra, cette année, en rosettes et rubans, de trente-cinq à quarante nominations.

### L'élection de Narbonne

La commission parlementaire poursuit son enquête avec la plus grande activité. Hier matin, elle a encore siégé de huit heures jusqu'à midi, entendant de nombreux témoins.

M. Bartissol, rassé sans doute, d'entendre des témoignages qui prouvent si clairement la fraude et le vol commis en sa faveur, avait demandé à se faire représenter par un avocat. Mais la commission n'a pas agréé cette demande. Seuls, les candidats du 22 mai peuvent dorénavant assister aux séances. Quant à M. Cros-Bonnel, il a été invité à se tenir constamment à la disposition de la commission.

M. Rouzier-Joly, ancien préfet de l'Aude, est arrivé à Narbonne ; il a été entendu par la commission d'enquête. Quant à M. Lartigues, ancien sous-préfet de Narbonne, on croit qu'il n'a pas été touché par la convocation. Ce fonctionnaire, qui ne paraît pas pressé de répondre aux questions de la commission, serait en villégiature à Bastia ; d'autres témoins, notamment M. Aldy, conseiller général, ont été entendus mais la commission n'a pu mettre la main sur un agent de police de Narbonne qu'elle avait convoqué à plusieurs reprises.

A ce sujet, on raconte que les commissaires ont acquis la certitude que la municipalité cherche à entraver la manifestation de la vérité. M. le président Vival en aurait aussi référé au président du conseil, ministre de l'intérieur. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que trois membres de la commission, revêtus de leurs insignes de députés, se sont rendus au parquet où ils ont conféré avec M. le procureur de la République.

La commission paraît décidée à briser toutes les résistances.

### Mutations dans la marine

Il se confirme que d'importantes mutations se préparent dans le haut personnel de la marine. Les amiraux Homann et Barrera seront prochainement remplacés à la tête de leurs escadres. Rompant avec les errements qui consistaient à attribuer les grands commandements à des amiraux plutôt anciens de grade, M. Lockroy s'est décidé à les confier exclusivement au choix.

L'amiral Fournier, qui vient de traiter avec le ministre, pendant son voyage, les plus graves questions de notre défense maritime, recevra, bien qu'il soit aujourd'hui le moins ancien sur la liste de son grade, le commandement en chef de l'escadre de la Méditerranée.

L'amiral Sallandrouze de la Mornaix sera placé à la tête de l'escadre du Nord. Le ministre de la marine entre ainsi dans la voie que depuis longtemps suivent les ministres de la guerre, à la satisfaction générale de l'opinion et de l'armée. On ne peut qu'applaudir à cette décision.

### Adieux du général de France

Le général de France a adressé l'ordre suivant aux soldats du 1<sup>er</sup> corps d'armée :

« Officiers, sous-officiers et soldats,

» Je quitte le premier corps d'armée pour passer au cadre de réserve, après plus de cinq années de commandement. Pendant toute cette période, vous n'avez pas cessé, en garnison comme aux manœuvres annuelles, de donner des preuves de votre dévouement au pays. Vous avez ainsi justifié la confiance que je vous témoignais en prenant possession de mon commandement, le 11 février 1893.

» Au moment de me séparer de vous, j'envisage l'avenir avec un profond sentiment de fierté patriotique.

» Honneur à vous, officiers, sous-officiers et soldats du 1<sup>er</sup> corps d'armée !

» Conservez fidèlement le respect de nos traditions militaires et le culte du drapeau de la France. Le jour viendra où la patrie pourra célébrer vos victoires.

» C'est le dernier vœu du général qui vous fait ses adieux.

» Signé : GÉNÉRAL DE FRANCE. »

### Fin de non-recevoir

M<sup>e</sup> Labori, qui s'était vu déjà, par la raison que l'affaire n'était point terminée, refuser, en tant qu'avocat du lieutenant-colonel Picquart partie civile, la communication du dossier Esterhazy-Pays, avait renouvelé hier sa demande. Le procureur général vient de lui répondre par une fin de non-recevoir.

### Affaire Zola-Judet

Le parquet de la Seine vient de désigner M. Flory pour instruire l'affaire Zola-Judet ; on se souvient qu'à la suite du procès en diffamation intenté par M. Zola à M. Judet, rédacteur en chef du *Petit Journal*, l'auteur de la lettre. « J'accuse » avait, par l'organe de son avocat, M<sup>e</sup> Labori, déposé entre les mains du substitut de la neuvième chambre une plainte en faux contre X... et une autre plainte pour usage de faux contre M. Judet.

De son côté, M. Judet a demandé au parquet d'ouvrir une instruction contradictoire et de vérifier l'authenticité des documents qu'il a publiés dans son journal ; c'est à la suite du dépôt de ces plaintes que M. Feuilloley, procureur de la République, a chargé un juge d'instruction de s'occuper de cette affaire.

### Arton à l'Hôpital Saint-Louis

Le *Matin* rapporte que Arton, qui était encore vendredi dernier à la Conciergerie, a été transporté dans l'après-midi de ce jour à l'hôpital saint-Louis. Il occupe une chambre voisine de celle où mourut Verry, l'infortuné restaurateur du boulevard Magenta.

L'après-midi on peut voir Arton se promener dans les jardins de l'hôpital entre deux inspecteurs de la sûreté.

### En Italie

Pour éviter les incidents de frontière causés à l'époque des voyages par certains alpinistes qui parcourent le nord ouest de l'Italie, le préfet de Turin vient de faire paraître un arrêté aux termes duquel « il est défendu d'approcher des fortifications de frontière à une distance de plus d'un kilomètre sans être muni d'un permis spécial délivré par l'autorité militaire.

» Il est également défendu sans la dite permission : de porter des appareils photographiques dans un rayon d'un myriamètre des ouvrages les plus avancés des fortifications.

» En outre, toute personne ayant en sa possession des appareils photographiques et désirant parcourir la zone frontière devra dé-



poser les dits appareils au bureau de la douane à son entrée en Italie ou dans d'autres lieux distants d'un myriamètre de cette zone.

**Le roi des Belges au Havre**

Le roi des Belges s'est rendu hier matin à onze heures à la villa de la côte. Le poste de service a rendu les honneurs au souverain pendant que la musique du 129<sup>e</sup> exécutait l'hymne royal belge.

Le Président de la République, entouré des officiers de sa maison militaire, était au bas du perron.

Après quelques instants de cordial entretien, M. Félix Faure a retenu le roi Léopold II à un déjeuner pendant lequel la musique de la flotte s'est fait entendre.

**CHRONIQUE LOCALE**

Nos ateliers étant fermés lundi prochain, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas mardi.

**A M. LE CORRESPONDANT DU TÉLÉGRAMME**

Notre confrère a ouvert une polémique contre les radicaux. A la suite d'un de nos articles — où nous nous défendions contre ses attaques — il a convoqué mardi — autour d'une table de café ! — le clan bourdiniste et a essayé de rédiger une réponse. Il a parlé de « dépotoir ».... C'est étonnant comme il y a des gens qui aiment à parler d'eux-mêmes.

Jusqu'ici nous avions laissé notre confrère à ses chères et légitimes amours. Nous le prenions, en effet, pour... un bon garçon. Nous savions qu'il faut être indulgent pour ceux qui, au point de vue intellectuel, ne sont pas des favorisés de la nature.

Mais puisque nous sommes obligés de combattre, nous continuerons cette polémique avec d'autant moins de regret que ce n'est pas nous qui l'avons ouverte.

Au surplus nous rendrons peut-être service à notre confrère et cela nous consolera de lui avoir dit quelques vérités désagréables.

En effet, attaqué par les journaux républicains, notre confrère acquerra auprès du *Télégramme* une importance qu'il n'a pas; aussi l'administration reconnaissante augmentera-t-elle la rémunération qu'elle lui alloue et que — dit-on — il trouve par trop minime. Si nous nous en rapportons à ses dires, il est évident qu'au *Télégramme* le talent n'est pas suffisamment récompensé.

Il est vrai que notre confrère est d'un dévouement sans limites; peu lui importe le vil argent pourvu qu'il puisse se dévouer à la bonne cause. Mais la bonne cause pour lui est celle qui est soutenue par ceux « que pagon lou maï », comme il nous l'a déclaré un soir devant témoins !...

Notre spirituel ami se plaît à insister sur la « nullité des radicaux »; il est évident qu'il a *pâli* sur les livres et que grâce à un travail acharné et à une intelligence rare il a su conquérir des titres... à la reconnaissance des gens qu'il amuse en « faisant le Jacques. »

Et cependant il avait tous les moyens de s'instruire: il est né dans une maison d'éducation, au milieu de livres et son père était un professeur distingué et apprécié dont la presse enregistrerait avec plaisir les nombreux succès scolaires.

Pourquoi donc notre confrère est-il arrivé à ne pas être même sérieux à un âge où pourtant on devrait commencer à l'être? Peut-être, comme les grands hommes, est-il trop original pour être compris de ses compatriotes; peut-être ce que nous appelons chez lui de la légèreté, c'est « l'éternelle jeunesse du cœur. »

Il nous permettra bien de lui demander pourquoi il est si mal avec les radicaux. Il n'en a pas toujours été ainsi, paraît-il. On dit même que certains républicains qui font partie du Comité « des sectaires imbéciles » ont été sollicités et ont accordé les faveurs qu'on leur demandait.

Mais il y a longtemps de cela, et quand on a des occupations et des préoccupations nombreuses on peut ne pas se souvenir de tout.

Quoi qu'il en soit, nous sommes certains que notre confrère reconnaîtra qu'il s'est trompé en attribuant à nos amis des qualités qui lui sont propres. Et nous sommes sûrs que les « imbéciles » d'aujourd'hui, seraient intelligents demain s'ils avaient l'ingénieuse idée de donner à notre adver-

saire un poste quelconque, celui de percepteur par exemple; n'est-ce pas spirituel confrère?

**Justice**

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre ami M. Vergne, professeur d'histoire au Lycée de Cahors, vient d'être nommé à Rodez d'où le ministère Méline l'avait chassé.

M. Vergne avait eu le grand tort d'être républicain; aussi MM. Barthou et Rambaud ne l'ont pas épargné.

Aujourd'hui l'heure de la réparation et de la justice a sonné pour notre ami et nous sommes heureux de profiter de cette circonstance, pour lui exprimer de nouveau nos sentiments de fraternelle amitié.

**Grand concours de pêche à la ligne**

Nous rappelons que c'est demain qu'aura lieu, sur la rive droite du Lot entre le rocher de Causside et le Pont-Neuf, le grand concours de pêche organisé par la Société de pisciculture du Lot.

Les prix suivant seront décernés :  
1<sup>o</sup> à la plus forte pièce : prix unique, 30 fr  
2<sup>o</sup> au plus grand nombre de poissons :  
1<sup>er</sup> prix, 20 fr ; 2<sup>e</sup> prix, 10 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 5 fr.  
3<sup>o</sup> au plus fort poids :  
1<sup>er</sup> prix, 20 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 10 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 5 fr.

Des prix consistant en instruments ou objets de pêche seront en outre distribués à plusieurs pêcheurs classés après les gagnants en numéraire.

**Arrondissement de Cahors**

**CASTELFRANC.** — Jeudi, vers quatre heures et demie la population de Castelfranc a été mise en émoi par un bruit épouvantable.

La toiture d'une maison, située sur la route nationale, s'est effondrée par suite de l'écroulement d'une partie du mur. Heureusement le plancher du grenier a tenu bon, sans cela on aurait eu à déplorer quelque malheur, les personnes habitant la maison s'y trouvant à ce moment.

Tout se borne à des dégâts matériels.

**St-MARTIN-LABOUVAL.** — On nous écrit :

La nommée A. S. de notre localité se plaignait, le 11 août, que quelqu'un s'était introduit dans sa maison par une porte de derrière qui de tout temps, dit-on, ferme mal et qu'ayant passé l'inspection des chambres on avait ouvert une armoire et parmi le linge cherché le porte-monnaie qu'on n'a pu réussir à trouver.

D'aucuns croient que cette femme se rendant à Cornus vers les 9 heures du matin aura laissé cette porte ouverte par oubli, mais il est aussi à supposer que pour chercher à commettre un vol au centre même de la localité et en plein jour, ce n'est guère possible car on ne peut entrer dans cette maison, soit par devant soit par derrière sans être vu; et nous trouvons aussi étonnant que lorsque cette femme rentra chez elle n'ait pas fait constater le désordre de son linge et l'ouverture de son armoire par quelques voisins qui ne s'absentent jamais de chez eux.

**MAUROUX.** — *Cours des bestiaux.* —

Bœufs, affaires presque nulles, cours bas. Les moutons, cours très bas et peu d'affaires.

Les porcs, affaires nulles.  
Les poules, de 3 à 4 fr la paire,  
Les poulets, de 0,65 à 0,70 la livre.  
Les canards, 0,50 la livre.  
Les oies, deux ou 3 paires seulement, cours très bas.  
Les lapins, de 1,50 à 2,50 la paire  
Les choux pour planter se vendaient de 30 à 60 c. le 100.

**PUY-L'ÈVÈQUE.** — La sécheresse qui persiste toujours a compromis la belle récolte de maïs; les 2/3 à cette récolte sont perdues.

Il n'y aura qu'une médiocre récolte de pommes de terre à nisi que de betteraves.

Les regains sont compromis et les propriétaires n'ayant pu faire le maïs, fourrage-l'hiver sera difficile à passer. Il est à craindre que les bestiaux subissent une nouvelle baisse; le blé donne un médiocre rendement à cause de la sécheresse.

**LUZÉCH.** — *Vol dans une église.* — Dans les nuits du 8 au 9 ou du 9 au 10 août, des malfaiteurs ont pénétré, à l'aide d'effraction, dans l'église de Notre-Dame-de-l'Isle commune de Luzéch et ont soustrait : 1<sup>o</sup> des articles religieux destinés à être mis en vente à l'occasion du pèlerinage de septembre; 2<sup>o</sup> des bijoux de la Vierge.  
Les auteurs de ce vol sont inconnus.

**CÈNEVIÈRES.** — On nous écrit :

Vraiment le correspondant de la *Croix du Lot* à Saint-Martin-Labouval, ne pouvait mieux faire pour amuser ses lecteurs que d'insérer dans le numéro du dimanche 7 août, l'article intitulé : « Acte de Courage. »

Il est vrai que l'on connaît le Monsieur et qu'on le sait capable de se tromper... volontairement.

Me permettrait-il de lui demander le nom d'une de ces 200 personnes qui manifestaient le 31 juillet en portant des bâtons et des bannières?

En revanche, s'il le désire, je lui fournirai les noms de ceux qui composaient sa bande (la plupart étrangers à la commune) et qui n'ont pas besoin d'être qualifiés ici, car ils sont avantageusement connus dans la commune et les environs.

Oui, ceux-là qui d'après vous ont accompli un acte de courage étaient armés de bâtons.

Vous appelez Monsieur, acte de courage, le fait d'arrêter un groupe de manifestants qui chantent la *Marseillaise*, portent un drapeau; et crient parfois: Vive la République! Vive M. Couderc! c'étaient surtout ces cris qui vous déplaisaient.

Vous dites Monsieur, que parmi ce groupe de manifestants, M. le Maire de Calvignac se trouvait en tête. Encore un mensonge ajouté à tant d'autres; si on vous a raconté pareille histoire (car vous n'étiez pas là sûrement) vous pouvez changer de chien d'arrêt, car celui que vous avez, rapporte très mal.

M. le Maire de Calvignac se trouvant à Cènevières ne s'est transporté à Saint-Martin que lorsqu'il a eu connaissance du désordre provoqué par vos hommes de courage. Il s'est rendu dans cette dernière localité pour assurer la tranquillité dont votre bande était incapable, comme vous le savez.

Pourrait-on vous demander Monsieur, ce que faisait votre adjoint pendant ce temps?

Si j'avais le droit de vous donner un conseil d'ami, je vous dirai, lorsque l'idée vous viendra d'écrire un article pareil, de faire en sorte que le journal ne paraisse pas dans la localité; vous éviterez ainsi d'accroître la haine légitime qu'ont pour vous, la majorité de nos compatriotes.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — *Conseil d'arrondissement.*

Le Conseil s'est réuni le 10 août, pour la première partie de sa session. M. Julien Sauve, sous-préfet, assiste à la séance. M. Amouroux, doyen d'âge, prend la présidence. Il souhaite la bienvenue à M. le Sous-Préfet, qui remercie et assure le Conseil de tout son concours pour les intérêts de l'arrondissement.

M. Pradelle est élu à l'unanimité président; M. Roussely, vice-président, et M. Roussille, secrétaire. Le Conseil donne un avis favorable à plusieurs demandes des Conseils municipaux d'Anglars, Lamativie et Cahus, tendant à obtenir la création de nouvelles foires.

Sur la proposition de M. Roussely, le Conseil émet le vœu, pour la troisième fois, que le courrier de Leyme passe par Aynac en rentrant à Lacapelle. Le Conseil désigne M. Bruel, conseiller d'arrondissement, non planteur, pour faire partie de la commission de répartition des permis de culture.

Sur la proposition de M. Pradelle, le Conseil émet le vœu qu'il soit créé, sur le chemin de grande communication n<sup>o</sup> 1, entre le bourg et Gramat, au lieu dit le Triqual, commune de Thémènes, un second débit de tabacs et un débit de poudre.

Le Conseil donne un avis favorable sur la répartition des contingents communaux demandés aux communes pour l'entretien des chemins de grande communication en 1899. Sur la proposition de M. Conort, le Conseil renouvelle le vœu que le Conseil général classe comme chemin de grande

communication un chemin qui, partant de la gare de Capdenac, emprunterait le chemin de grande communication de Clayrou, jusqu'au hameau d'Empare, remonterait le ruisseau de Lentillac jusqu'à la croix de Compeyre, et de là se dirigerait sur Bagnac, par les chemins vicinaux ordinaires n<sup>os</sup> 3 et 9, de Felzins à Bagnac.

Sur la proposition de M. Bruel, le Conseil renouvelle le vœu que le rachat du pont de Gaillac, commune de Cajarc, ait lieu au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 1899, attendu que tous les rapports et documents concernant cette opération sont aujourd'hui terminés. Aucune autre affaire n'étant soumise aux délibérations de l'Assemblée, M. le Président déclare la première partie de la session close et lève la séance.

**St-PIERRE-TOIRAC.** — Notre jeune maire est un de ces petits personnages encombrants qui ne semblent douter de rien. Tout lui était permis paraît-il sous l'administration du défunt Rousset II était alors le grand distributeur des faveurs de cette grande administration inventée par le trop célèbre Garnier et que le 16 mai de douloureuse mémoire nous enviait. Il pouvait casser, briser à son aise, d'un simple regard notre enfant en maillot pouvait faire rentrer dans l'ombre.

Ah! c'est qu'il n'y avait pas deux Devic dans le département, il n'en existait et il n'en existe qu'un seul et c'est St-Pierre-Toirac qui l'abrite. Maître absolu, il tyrannisait les citoyens libres et indépendants, lui qui, à ses heures et, dans un petit milieu, il est vrai, se déclare nettement socialiste, alors qu'il ne lui manque qu'un sceptre de César — oh! un petit spectre!...

St-Pierre-Toirac en a assez de ce tyran au petit pied et le jour n'est pas loin où il sera jeté par dessus bord; car en somme nos braves paysans sont des hommes libres qui peuvent jouir en pleine liberté de leur indépendance, et ce n'est pas un Devic qui continuera à les faire marcher; il est d'ailleurs trop petit pour cela.

Un fait tout récent nous prouve l'autocratie de ce bout d'homme haineux voulant jouer au souverain maître.

Il s'agissait de mettre en adjudication à la mairie des terrains communaux. Cette question intéressait assurément tous les habitants.

Au jour indiqué par l'affiche bon nombre de citoyens se sont présentés pour enchérir.

Notre petit chérubin, M<sup>o</sup>ssieu le maire, trouva peut-être qu'il y en avait trop, et le jour même de l'adjudication fit apposer une nouvelle affiche annonçant qu'au lieu de la mairie, les enchères se feraient à l'auberge voisine tenue par son adjoint Marcouly.

Certains habitants ne pouvant fréquenter cet établissement, d'autres n'ayant eu connaissance que tardivement de ce changement si subit, les amis seuls purent soumissionner et le tour fut joué.

Ah! M<sup>o</sup>ssieu Devic est fort; bien fort et connu, il s'est moqué, à leur barbe, des habitants de St-Pierre-Toirac.

D'aucuns nous assurent encore que si Rousset eût été là il aurait sanctionné l'acte illégal et arbitraire au premier chef de notre Adonis.

C'eût été roide, mais nous reconnaissons, volontiers, qu'en l'art de l'arbitraire M. Rousset était passé maître.

S'il en eût été ainsi notre ardeur à réclamer la justice loin de s'éteindre, ne se serait qu'avivée car, en somme, il arrive un temps où tout casse, tout craque!

Il s'est heureusement trouvé à la Préfecture du Lot un homme, un vrai représentant du gouvernement de la République, imbu des principes de justice et scrupuleux observateur de la loi qui a remis les choses en état, en rappelant au maire quels étaient ses droits et ses devoirs.

Nous ne pouvons que féliciter M. Héli-Devic de la mesure qu'il a prise en cette circonstance, en annulant un acte sans précédent dans les annales communales.

C'était son devoir, il est vrai; mais d'autres avaient flanché.

Vive la République!

A. D.

**CAJARC.** — *Liste des Jurés pour 1899.* —

Les maires du canton de Cajarc se sont réunis, le 10 août courant, au Prétoire de la Justice de Paix, pour dresser la liste préparatoire des Jurés pour l'année 1899, en conformité de l'article 10 de la loi du 21 novembre 1872.



**LISSAC. — Banquet.** — C'est demain dimanche qu'aura lieu le banquet offert au vaillant député Vival, par le conseil municipal et les démocrates de Lissac, en l'honneur de la victoire du 8 mai.

MM. de Verninac vice-président du Sénat, et Pauliac, sénateur, y assisteront.

Ce sera encore une manifestation républicaine des plus imposantes.

**BAGNAC. — Fête locale.** — Voici les principales parties du programme des fêtes prochaines.

Samedi 20 août. — A 5 heures du soir, ouverture de la fête par des salves d'artillerie; à 9 heures, brillante retraite aux flambeaux.

Dimanche 21 août. — A 6 heures du matin, réveil en musique et salves d'artillerie; à 7 heures, distribution de bouquets; à 2 heures du soir, mât de cocagne (trois prix), place Publique; à 2 h. 1/2, jeu de la pèche, rue Figeacoise; à 3 heures, bal public; à 4 heures, grandes courses vélocipédiques; vainqueur, première série, 1<sup>er</sup> prix; vainqueur, deuxième série, 2<sup>e</sup> prix; prix de Consolation, 3<sup>e</sup> prix; — à 6 heures, jeu du banquet, route nationale; à 6 h. 1/2, jeu de la cruche, rue la Rochelle.

A 7 heures, concours aux mangeurs d'oignons; à 7 h. 1/2, départ de baudruches, à 9 heures, départ du ballon « Le Flambar »; à 10 h. 1/2, grande retraite aux flambeaux vélocipédiques; à 11 heures, grand bal de nuit.

Lundi 22 août. — A 8 heures du matin, salves d'artillerie; à 10 heures, courses aux ânes; à 11 heures, courses en sac; à 2 heures, jeu du tonneau; à 3 heures, course aux canards; à 3 h. 1/2, mât de beaupré; à 4 h. 1/2, course au baquet; à 6 heures, bal public; à 8 heures, clôture de la fête par des salves d'artillerie.

Le meilleur accueil sera fait aux étrangers qui voudront bien honorer notre fête de leur présence.

**LE BOURG. — Incendie.** — Dans la nuit du 8 au 9 août, vers 1 heure du matin, une grange appartenant au nommé Truel, propriétaire au hameau de Lasponjades, commune du Bourg, a été la proie des flammes. Les causes de ce sinistre sont inconnues. Les voisins qui se sont transportés immédiatement sur les lieux n'ont pu que préserver la maison qui est contigue.

Les pertes, évaluées à 300 fr. environ, sont couvertes par une assurance.

**Arrondissement de Gourdon**

**LABASTIDE-MURAT. — Accident de voiture.** — Le 8 août courant, le nommé Delmas Paul, âgé de 24 ans, propriétaire à Montfaucon, revenait en voiture de la foire de Labastide-Murat, en compagnie de son frère, de sa sœur et de la nommée Lacarrière sa voisine, lorsque tout à coup son cheval eut peur d'une petite charrette qui

se trouvait dans le fossé de la route, il fit un violent écart et la voiture se renversa.

Dans la chute, le frère du conducteur, Delmas Olivier, sergent-major au 14<sup>e</sup> de ligne, en permission chez ses parents, se fractura la jambe gauche.

M. le docteur Alayrac lui a donné les premiers soins.

Les autres personnes n'ont eu aucun mal.

**COUZOU. — Découverte d'un cadavre.** — Mercredi dernier, le cadavre du nommé Vézinet Antoine, âgé de 86 ans, propriétaire au hameau de La Pannonie, commune de Couzou, a été trouvé dans un champ sis au hameau de Blanet, commune de Rocamadour.

Vézinet s'était absenté de son domicile la veille vers 5 heures du soir et comme il était tombé en enfance depuis 3 ans, il a dû s'égarer.

Après examen du cadavre, le médecin a déclaré que ce malheureux avait succombé à une mort naturelle, et a délivré le permis d'inhumer.

**MEYRONNE. — Incendie.** — Le 9 août, vers 8 heures du matin, un incendie a détruit un hangar et son contenu situé dans la commune de Meyronne.

Les pertes ne sont couvertes qu'en partie par une assurance.

**Chez nos voisins**

**FUMEL.** — La foire a été belle, mais les transactions sur les bœufs ont été peu importantes.

Les moutons gras se vendaient de 70 à 75 c le kilogramme.

Les autres de 12 à 28 fr. selon grosseur.

Les veaux de 0,70 à 0,75 le kilogramme.

Les porcs gras de 45 à 50 fr. les 50 kilogrammes.

Les jeunes porcs de 8 à 20 fr. l'un.

Les poules de 4 à 4,50 la paire.

Les poulets de 1,75 à 3,50 la paire.

Les dindons de 7 à 9 fr. la paire.

Les canards de 45 à 50 c. la livre.

Le blé de 19 à 20 fr. l'hectolitre, hausse de 2 fr. sur la dernière foire.

**Nouvelles des récoltes.** — Dans beaucoup d'endroits la vigne ayant coulé, les raisins seront peu abondants et la sécheresse que nous subissons portera grand préjudice aux quelques grappes qui restent, de sorte que la récolte du vin sera très peu abondante.

Les pommes de terre, le maïs et toutes les récoltes sarclées ont beaucoup souffert.

**BULLETIN FINANCIER**

Il y avait déjà aujourd'hui beaucoup moins de monde à la Bourse, aussi ne s'est-il fait que de très rares affaires; on s'en rendra au reste compte aux nombreux vides que présente la cote et aux changements insignifiants qui se sont produits d'une séance à l'autre.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 103,52 même cours que hier; le 3 1/2 0/0 ferme à 106,30; l'amortissable n'a pas été coté.

Le Crédit Foncier à 688 et le Crédit Lyonnais

à 875 ont repris de 1 fr. Le Comptoir National d'Escompte est à 592 et la Société Générale à 550. La Banque spéciale des valeurs industrielles est ferme à 188.

Le Suez prend le cours de 3 700 et cote à 3.695.

Nos Chemins se sont traités, le Lyon à 1955; Nord à 2170 et l'Orléans à 1903.

L'Extérieure a baissé de 27 c. à 42,90; l'Italien de 5 c. à 92,50. Le Turc D vaut 23,20; la Banque Ottomane à 553.

Le Russe 3 0/0 1891 est à 97,10. Les obligations Ville de Paris 1886 sont l'objet de demandes suivies à 408 et 408,50.

**MARCHES**

**Bordeaux**

ESPECES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	223	176	58 à 72
Vaches.	20	18	45 à 59
Moutons.	1592	930	70 à 84
Porcs.	770	730	55 à 62

**La Vilette**

ESPECES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	1903	1815	0 59 à 0 94
Vaches.	538	516	0 57 à 0 91
Taureaux.	150	132	0 54 à 0 68
Veaux.	1732	1644	0 76 à 1 22
Moutons.	16203	15498	0 59 à 0 95
Porcs.	4*04	4756	0 82 à 1 12

Bœufs. — Vente meilleure.  
Vaches. — Vente meilleure.  
Taureaux. — Vente meilleure.  
Veaux. — Vente mauvaise.  
Moutons. — Vente meilleure.  
Porcs. — Vente mauvaise.

**Fes Personnes pâles,** anémiques, n'ayant pas d'appétit; celles qui se plaignent de maux d'estomac, de névralgies, d'affections nerveuses; celles qui n'ont ni forces, ni énergie, feront bien d'essayer les Pilules Suisses, le remède qui a obtenu les cures les plus merveilleuses. 50 pilules content 1 fr. 50.

**Bibliographie**

**SAINT-NICOLAS.** — 19<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 37. — 13 août 1898.

Jean Tapin (Cap. Danrit). — Mes Joyaux (P. du Château). — Par train de plaisir (E. Dupuis). — La famille de Cadet-Rousselle (O. Le Roy). — L'enfant prodige (Louis Morin) Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Paul de Sémant, G. Boulanger, Jouenne, J. Geoffroy, Louis Morin, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

**TOUR DU MONDE.** — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 33 (13 août 1898).

1<sup>o</sup> Promenade en Serbie, par M. P. Jousset.  
2<sup>o</sup> A travers le monde. Une excursion au col du Mont-Cenis, par J. Corcelle.  
3<sup>o</sup> Missions politiques et militaires : Vers le Yunnan. La route de Lao-Kay à Mong-Tsé.

4<sup>o</sup> Excursions : Le tombeau de Chateaubriand par Th. Janvrais.

5<sup>o</sup> L'Exposition coloniale : Les chemins de fer en indo-Chine.

6<sup>o</sup> Livres et Cartes.

7<sup>o</sup> Conseils aux voyageurs : Pour les voyageurs collectionneurs. Recherche, capture et conservation de Diptères et Névroptères, par Paul Combes.

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>o</sup>, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

**LA NATURE, Revue des sciences illustrée,** Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C<sup>o</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1315, du 13 août 1898.

Nouveautés radiographiques, par Ch.-Ed. Guillaume. — Le quatrième Congrès pour l'étude de la tuberculose, par J. de Loverdo. — Culture du safran, par Albert Vilcoq. — Les maladies du bétail à Madagascar, par D. L. — L'industrie des allumettes au Japon, par P. de M. — Un nouvel élément, le « Polonium », par Paul Bary. — L'Hôtel des Monnaies de Paris, par Daniel Bellet. — La liquéfaction industrielle des gaz, par E. H. — Photographie des couleurs, par F. De Launay. — Le saut chez le chien, par Paul Mégnin. — Automobiles légères, par E. H. — Chronique. — Académie des sciences : séance du 8 août, par Ch. de Villedeuil. — Le lancement du « Protet » à Bordeaux, par L. Leroy.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Etude de M<sup>e</sup> René BILLIÈRES, avoué licencié, 63 Boulevard Gambetta à Cahors.

**ERRATUM**

**Le troisième lot** des immeubles saisis au préjudice des consorts Fabre dont l'adjudication, annoncée dans le numéro du onze août courant du présent journal, doit avoir lieu devant le Tribunal civil de Cahors à l'audience des vacations du dix-neuf septembre prochain, comprend les articles dix-septième et dix-huitième de la désignation et non pas l'article dix-neuvième.

NOTA. — Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales qu'ils devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication à peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme. Cahors, le douze août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

L'avoué poursuivant, René BILLIÈRES.

Enregistré à Cahors, le août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, 1<sup>o</sup> c<sup>o</sup> reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

Le receveur de l'enregistrement, Signé : De FRAMOND.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**LE SEQUESTRE**

PAR JULES DE GASTYNE

**Deuxième partie**

VII

— C'est pourtant de cette machination que vous accusent MM. Samuel Moore et Burke... poursuivit le juge... Vous voyez si est important pour vous maintenant de nous dire quelle raison pouvait déterminer à partir brusquement pour Londres une jeune ouvrière qui n'avait jamais quitté Paris, qu'aucun motif apparent ne pouvait obliger à se déplacer. Les deux prévenus se regardèrent. Ils étaient atterrés tous les deux. Ils sentaient, en effet, le terrain peu à peu se dérober sous eux. Cette insinuation perfide les avaient terrifiés. Ils ne pouvaient pas parler... Pour rien au monde, ils n'avoueraient. Comment se défendre ? Comment persuader les juges ?

Ce départ précipité, inexplicable pour tout le monde et dont ils ne pouvaient pas faire connaître les causes, les perdrait irrémédiablement. On pouvait, en effet tout croire, tout supposer.

Armand sentait des gouttes de sueur froide s'échapper à la racine de ses cheveux.

Lili n'avait plus une goutte de sang dans les veines.

A cette heure seulement, la justice leur apparaissait dans tout ce qu'elle a de mystérieux et de terrible.

Le juge avait pris à leurs yeux, tout à coup des proportions formidables.

C'était le déshonneur, la prison qui les menaçait...

Et le père, le malheureux, que deviendrait-il ?

Sans défenseurs, sans personne pour veiller sur lui.

Allait-il de nouveau être pris, renfermé ?

Les heures terribles sonneraient-elles encore une fois pour lui, et cette fois pour toujours ?

Telles étaient les pensées, les craintes qui assaillaient Lili et par contre coup Armand.

C'en était fait de leur bonheur, de leur amour.

Ils courbaient tout les deux la tête, rouges de honte, sans parler, bien résolu à ne pas, quoi qu'il arrivât, trahir leur secret.

Le juge d'instruction les examinait attentivement.

Il ne pouvait pas les croire coupables de cette pensée de vol dont il venait, après

Samuel Moore et Burke, de les accuser.

Ils avaient été imprudents, légers, mais il était persuadé qu'ils avaient proclamé la vérité.

— Nous avons dit tout ce que nous pouvions dire, répliqua Armand.

— Tout, bégaya Lili.

— Ce qui vous perd, c'est ce voyage que vous ne pouvez pas justifier.

— Nous ne pouvons pas faire connaître les raisons qui l'ont rendu nécessaire, dit Armand.

— Cela nous est impossible, monsieur le juge, appuya Lili.

Le magistrat n'insista pas.

— Je le regrette, dit-il, mais je serai obligé de faire mon devoir.

— On fera de nous ce qu'on voudra, fit le jeune homme.

— Dieu nous voit ! ajouta la jeune fille. Il nous jugera.

Le juge d'instruction sonna et les fit emmener dans une pièce à côté.

Il était fort perplexe car il était de moins en moins convaincu de la culpabilité des prévenus.

Il demanda à l'huissier, qui était resté dans le cabinet, attendant ses ordres :

— MM. Samuel Moore et Burke ?

— Ces messieurs sont là.

— Faites les entrer !

Les deux banquiers se présentèrent l'air aimable, souriant.

— J'ai interrogé les deux jeunes gens, dit le magistrat, et j'ai été satisfait de leurs explications.

Le visage des deux gredins se rabrunit.

— M. Rivière, dit avec ironie Samuel Moore, a pu prouver à M. le juge qu'il n'avait pas pris trois mille francs dans notre caisse ?

— Il n'a pas essayé de le nier; mais il a prouvé qu'il avait l'intention et les moyens de les rendre. Cette somme lui est assurée pour vendredi par un ami dont j'ai vu la lettre.

— Une lettre écrite exprès pour la défense.

— Une lettre reçue par le prévenu avant l'arrestation.

— Peu m'importe ! fit rudement Samuel, M. Rivière ne m'en a pas moins volé.

— C'est un abus de confiance indigne ! ajouta Burke.

— Où en serions-nous si tous nos employés se mettaient à emprunter de l'argent dans nos caisses ?

— Il faudrait demain fermer la banque.

— D'ailleurs, reprit le premier, je ne crois pas à une restitution.

— Ni moi, ajouta le second.

— M. Rivière aurait simplement, à la fin du mois, fait un revirement pour cacher son vol.

— C'est ma conviction, dit le docteur.

Le juge les avait laissés parler sans les interrompre.

Il les examinait tour à tour de son œil perçant.

Il voyait sur leur visage la méchanceté qui les animait, l'envie qu'ils avaient de perdre les malheureux jeunes gens.

Ils avaient l'idée fixe, arrêtée, de ne rien écouter.

Mais quel mobile les faisait agir ?

(A suivre.)



Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0	103 50	103 52
3 0/0 amortissable	101 80	101 —
3 1/2 0/0 1894	106 25	106 30
Tunis, obl. 3 0/0 1892	502 —	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896	90 25	—
Madagascar 6 0/0, 1887	90 55	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.)	104 25	—
Egypte unifiée 500 fr.	109 10	—
— Daira-Sanieh (20 f r <sup>s</sup> )	103 30	—
— Privilégiée (500 f cap.)	104 80	—
— Domaniales (20 L. cap.)	105 20	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.)	45 —	42 90
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.)	102 85	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente)	92 25	92 50
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.)	—	—
Roumain 5 0/0 1875	—	—
Russie 4 0/0 1867-69	103 25	—
— 4 0/0 1880	103 40	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.	105 30	—
— 4 0/0 1890, 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> émis.	—	—
— 4 0/0 consol., 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série.	104 15	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.	97 —	97 10
— 3 1/2 0/0 1894	102 50	—
Turc, série D.	—	23 20
Ottomanes priorité (500 f)	—	—
Douanes ottomanes (500 f)	495 —	—
Banque de France	3580 —	3610 —
Banque Paris et Pays-Bas	951 —	950 —
Comptoir national d'escompte	593 —	592 —
Crédit algérien	—	—
Crédit foncier de France	687 —	688 —
Crédit indust. et commercial	609 —	—
Crédit lyonnais	835 —	837 —
Société de Crédit mobilier	47 50	—
Société générale	584 —	—

Bibliographie

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. — 110, rue de l'Université. — Dir. : Marcel Fournier. — Abonn., 25 fr. ; U. P., 30 fr. ; le n<sup>o</sup>, 3 fr. — A. Collin et C<sup>ie</sup>, Paris. — Sommaire du numéro du 10 Août (n<sup>o</sup> 50).

- I. — Articles :
1. Le Mouvement Féministe aux Etats-Unis, par M. Harriet Hanson Robinson.
  2. L'Etat d'Alsace, par \*\*\*.
  3. La Défense Sociale en Italie, par M. A. Ebray.
  4. Le Droit d'Association : Conditions qu'il comporte pour se concilier avec la Liberté Individuelle et l'Ordre Social (suite et fin), par M. H. Pascaud, Conseiller à la Cour de Chambéry.
  5. Le Socialisme en Espagne, par M. G. Maze-Sencier.
- II. — Variétés, Notes, Voyages, Statistiques et Documents :
- 1<sup>o</sup> Les Congrès ouvriers (suite), par M. Léon de Seilhac.
- III. — Revues des principales Questions Politiques et Sociales :
- 1<sup>o</sup> Revue du Mouvement Socialiste, par M. J. Bourdeau.
  - 2<sup>o</sup> Revue des Questions de Transports, par M. C. Colson.
  - 3<sup>o</sup> Revue des Questions Budgétaires et Fiscales, par M. René Darlac.
- IV. — La Vie Politique et Parlementaire à l'Etranger :
- Pays-Bas, par M. Macalester-Loup.
- V. — La Vie Politique et Parlementaire en France :
- 1<sup>o</sup> La Politique Extérieure du mois, par M. Francis de Pressensé.
  - 2<sup>o</sup> Chronique Politique Intérieure, par M. Félix Roussel.
  - 3<sup>o</sup> La Vie Parlementaire, par \*\*\*.

VI. — Chronologie Politique Etrangère et Française.  
VII. — Bibliographie.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Utilisation des gaz des hauts fourneaux comme moteurs (G. Hamelin) — Insignes patriotiques américains (M. Dibos). — Mesures et demi-mesures (Max de Nansouty). — La meule à polir et ses progrès (Albert Vacquiers). — Comment il faut préparer une solution des sels chimiques dans l'eau (Max de Nansouty). — Economie domestique, installation d'une cuisine idéale (suite et fin) (Augusta Weiss). — Quelques opinions médicales du médecin de Bismarck (Gaston Jungla). — Les accidents de chemins de fer en Angleterre. — Les nouvelles machines d'express du réseau de l'état français (Henry de Valsaintes). — Le pavé en bois dans les cours de récréation des écoles de la Ville de Paris (Dr G. Variot). — Procédé de feutrage des tissus filamenteux. — Revue des Inventions : Cuve de lavage « La Merveilleuse ». — Réduction des phototypes négatifs. — Lampe pour piano. — Réparation des clichés. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : Réparation de pneumatiques. — Train automobile H. Plass. — Appareil pour la désinfection des gaz d'échappement des moteurs à pétrole. — Le grand prix cycliste. — Rattrape Aspinall. — Petite Poste. — Bibliographie.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris  
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.  
Un numéro 0 fr. 35  
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LE MONDE ILLUSTRÉ Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. Sommaire du numéro 2159 du 13 août 1898.

GRAVURES : Départements : Brest : Les manœuvres de l'escadre du Nord : Arrivée du Ministre à bord du « Masséna ». — Le « Masséna » bombardant la batterie Robert. — L'escadre force le goulet. — Manœuvres de nuit. — Dernier effort de la défense. — Le Ministre à bord du torpilleur 204. — Les compagnies de débarquement quittent l'escadre.

Agen : Les Cadets de Gascogne : Toulouse : La décoration de la Salle des Illustres. — Apothéose d'Apollon. — Toiosa Gloria. — La Muse enseigne le chant aux Toulousains. — La poésie et l'art retenant la beauté à Toulouse. — Poésie héroïque. — Le poète de la Chanson des Gestes. — La 32<sup>e</sup> demi-brigade.

A travers la Mayenne : Entrée du château de Sainte-Suzanne. — Château de Sainte-Suzanne. — Sculpture dans l'Eglise de La Chapelle Ransouin. — Grotte de Rochefort. — Une galerie. — Un pilier de la salle des stalactites. — Château de Mezangers.

Nos Députés : Les Radicaux (fin). — Les Ralliés (1<sup>re</sup> partie).  
Nécrologie : Charles Garnier.  
Guerre hispano-américaine : Le capitaine Morcu commandant le « Cristobal Colon » faisant l'appel des marins prisonniers.  
Nouvelle illustrée : Paris-Mobile, illustrations de Siom.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Les Dardanelles, par Léo Carretie. — Les manœuvres de Brest, par X. — Les Cadets de Gascogne, par Boyer d'Agén. — La Salle des Illustres, à Toulouse, par Demeure de Beaumont. — Lettre autographe de Chateaubriand, par G. Lenôtre. — Dans la Mayenne, par Vauzanges. — Semaine scientifique, par le docteur Servet de Bonnières. — Théâtres, par H. Lemaire. — Chronique sportive, par Auguste Wimille.

Explications des gravures, Echechs, Rébus, Créations, Revue comique, Sport, Monde financier, Bibliographie, vélocipédie, etc.

Nouvelle illustrée : Paris-Mobile; L'entraînement, par Aug. Germain.  
Le numéro : 50 centimes.

J. VALDIGUIÉ  
PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres.

gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommencés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS  
De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET  
Mécanicien-Chirurgien Dentiste  
Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.  
Prothèse et Réparations  
nts et Dentiers livrés en 48 heures.

L'un des gérants : B. ALIBERT

SPLENDIDE ALBUM GRAND SUCCÈS!  
MON VOYAGE EN SUISSE

VIENT DE PARAÎTRE LA  
HUITIÈME LIVRAISON

Avec 36 vues photographiques consacrées à

NEUCHÂTEL, JURA-NEUCHÂTELOIS

et les environs : Motiers, Travers, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets, Le Chatelot, Bords et Bassin du Doubs, etc.

SOMMAIRE DES LIVRAISONS PARUES

- 1 — Lac Léman.
- 2 — Genève.
- 3 — Vaud, Bas-Valais.
- 4 — Haut-Valais.
- 5 — Oberland Bernois.
- 6 — Berne, Thoune.
- 7 — Fribourg, Gruyère.

SOMMAIRE DES PROCHAINES LIVRAISONS

- 9 — Soleure, Jura Bernois.
- 10 — Olten, Bâle.
- 11 — Aarau, Baden.
- 12 — Lucerne, Unterwalden.
- 13 — Lac des 4 Cantons, Righi, Pilate.
- 14 — Brunnen, Gothard, Lugano.
- 15 — Saint-Gall, Appenzel.

La collection complète se composera de 20 livraisons ; chaque livraison est vendue au prix de 60 cent. — Souscription pour les 20 livraisons 12 fr., franco 14 fr.

En vente chez tous les libraires, les marchands de journaux

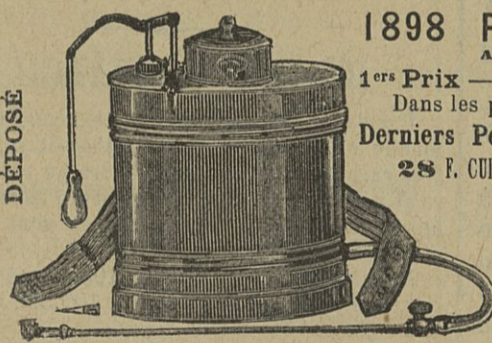
Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre OMÉGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

25 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

LE COCHER 606

Deuxième partie

VI

UNE RENCONTRE

— Oui, si vous consentez à me désennuyer de mon mariage ?  
— Puisque nous serons complices !...  
— C'est convenu. Et dans quel complot entendez-vous m'entraîner !  
— Oh ! ce ne sera pas difficile, je vous ferai part de mon projet ; ce sera même drôle, vous en jugerez !...  
Elle tendit la main au jeune homme, qui la porta à ses lèvres avec vivacité. Elle la retira aussi lentement qu'elle la lui avait offerte.  
— Prenez garde ! lui dit-elle pour colorer sa répugnance visible ; voici à vos pieds une entrée du Trou-au Loup !...  
Tiret recula avec terreur.  
— Un affreux souterrain, à ce qu'il paraît ? On n'y descend point sans danger.  
— Cela dépend, les paysans grossissent le péril pour effrayer les étrangers. J'y suis descendue toute seule et je n'ai rien remarqué de

terrible. A dire vrai, j'ai pris mes précautions, c'est-à-dire une chandelle de résine et allumettes. On en trouve au bas de chaque escalier ou de chaque trou qui conduit au souterrain. Il s'agit simplement d'avancer droit devant soi et par la grande galerie.

— Et que voit-on ?  
— Rien d'étrange ; une grande voûte sombre qui, à droite, s'étend jusqu'au château, et à gauche jusqu'à Néers. Pour se rendre d'ici au milieu du village, sur la place, cela abrège le chemin ; mais je ne tiens pas à voyager sous terre, et je prend la route de tout le monde sous les arbres.

— C'est plus gai, et vous me donnez envie de faire connaissance avec le Trou-au-Loup ; voulez-vous que nous y descendions ensemble ?

En lui adressant cette proposition, il la regardait d'une manière qui l'eût empêchée d'accepter quand même elle y eût tenu.

— Il vaut mieux être prudent et ne pas s'aventurer sans guide. On peut rencontrer un chien perdu, une bête sauvage, un homme mal intentionné, que sais-je.

— Ce qui signifie qu'il ne vous plaît pas de venir avec moi... Soit, je me hasarde... Je n'irai pas loin d'ailleurs ?... Et vous m'assurez qu'il y a des torches !

Elle sourit.  
Anatole mit le pied sur la première marche, mais elle n'était pas trop solide, sans doute, car elle manqua sous lui et il glissa jusqu'en bas plus rapidement qu'il ne l'eût souhaité.

Il ne se fit pas mal ; il roula dans la terre

qu'il entraînait avec lui. A cet endroit peu profond, le sol allait en pente.

Tiret en fut quitte pour se relever et essuyer son front :

— Il fait noir ici ! murmura-t-il. Où sont les torches annoncées ?

Il chercha en s'avancant à tâtons, et ne réussit qu'à se plonger dans une obscurité plus profonde.

Alors, toujours prudent, il prit dans sa poche une boîte d'allumettes bougies et en alluma une. Il l'éloigna un peu de lui, les bras tendus. Ce fut une petite étoile dans sa nuit.

— Dieu me pardonne, on dirait l'antre de quelque sybille ! fit-il en sifflotant pour se donner du courage.

Il marcha encore avec précaution, puis se retourna.

L'endroit par lequel il était entré lui apparaissait déjà comme une lueur lointaine. Il hésitait à avancer plus avant, et se promettait de revenir visiter le souterrain dans de meilleures conditions d'éclairage, quand le bruit de deux voix, qu'il crut entendre à côté de lui, le fit tressaillir.

— Tiens ! observa-t-il, cette voix d'homme ne m'est pas inconnue. Qui va là ?

Personne ne répondit. Mais une voix de femme alterna avec celle de l'homme.

— Anna, est-ce vous ? reprit-il.

Il entendit aussitôt la voix d'Anna Bell, qui implorait : « Ah ! je vous en prie, d'Hersel, écoutez-moi ! »

— Voici du nouveau. Que dit-elle ? Si elle était descendue avec moi, je l'aurais bien vue ;

mais je l'ai laissée dans la campagne, et seule. Et maintenant elle cause avec d'Hersel ?

Le jeune homme s'arrêta. L'intérêt de la mystérieuse conversation qu'il entendait par un simple effet d'acoustique, lui parut si grand, qu'il prêta l'oreille.

Je vous en supplie, répétait Anna, n'exigez pas cela de moi !... Je vous ai toujours sincèrement aimé, vous le savez ; ce serait cruel !...

Et puis ce mensonge ne la convaincra pas. Si mademoiselle Favrot ne croit pas à votre amour, pourquoi ajouterait-elle foi à une lettre de moi, quand je lui ai déjà affirmé le contraire ?

— C'est là votre tort, et ce tort vous devez le réparer, répondait Levignan. Pourquoi lui avoir parlé du passé ! Elle ignorait, elle était heureuse !... et je pouvais encore conserver de vous un bon souvenir. Vous avez gâté tout cela, vous êtes devenu une ennemie de mon bonheur je vous hais !

— Ah ! exclama-t-elle, frappée au cœur.

Elle reprit bientôt, péniblement :

— Je ferai tout ce que vous ordonnerez. Mais après avoir sacrifié mon amour pour vous, d'Hersel, j'en mourrai !

Et la voix de Levignan s'adoucit.

— Non, Anna, vous vivrez avec la consolation d'avoir bien agi.

— Si je pouvais vivre, hélas ! ce serait avec votre souvenir. Donnez-moi votre main, mon ami.

(A suivre.)